

# Parcoursup

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure Parcoursup, votre enfant a **jusqu'au 8 Avril** pour compléter son dossier (CV, projet de formation motivé et vérification de la remontée de ses bulletins) ET confirmer ses vœux. Si jamais des notes manquaient, l'élève peut saisir la note et ou l'appréciation manquante en se reportant à ses bulletins qu'il a du conserver. Le lycée est alors informé de cette saisie et est en mesure de la vérifier

Pour l'admission de votre enfant dans l'enseignement supérieur, un document dit « fiche Avenir » est renseigné par le lycée. Ce document complètera son dossier et sera transmis via la plateforme aux responsables pédagogiques des formations d'enseignement supérieur pour lesquelles votre enfant a formulé un vœu.

Cette fiche Avenir comporte :

## **Des éléments communs à l'ensemble des vœux :**

- Pour chaque discipline : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1er semestre) de terminale et le positionnement de votre enfant dans la classe ou dans un groupe, l'effectif de sa classe ou du groupe
- L'appréciation des enseignants de chaque discipline
- Les éléments d'appréciation de son professeur principal

## **Des éléments qui peuvent être différents selon les vœux formulés :**

- L'appréciation et l'avis du chef d'établissement

**Pendant la 1ère semaine du mois d'avril**, vous pourrez consulter les éléments suivants : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1<sup>er</sup> semestre) de terminale pour chaque discipline ainsi que le positionnement de votre enfant dans la classe ou dans un groupe de la classe (par exemple en enseignement de spécialité ou en langue vivante)

**Nous vous invitons à vérifier avec votre enfant chaque note saisie et à signaler avant le 8 avril 2021 toute erreur ou oubli au professeur principal.**

Pour consulter la fiche Avenir, vous devez vous connecter au dossier de votre enfant sur Parcoursup, accéder à sa liste de vœux et ouvrir chacun d'entre eux.

**A partir du 27 Mai 2021**, vous pourrez consulter les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement sur chaque fiche Avenir

Bien cordialement

S Cornaton, Provisseure adjointe